



Appel à projets 2019

Villeneuve d'Ascq le 9 janvier 2019

Suite à la signature entre GrandLille.TV et la Région Hauts-de-France d'un Contrat d'objectifs et de moyens (COM) pour la période 2017-2021 sur le soutien et la valorisation de la production audiovisuelle. Pour cette action, la chaîne bénéficie chaque année du montant de 100 000 € TTC, dont il faut déduire la TVA et les taxes SACEM.

Cette somme doit permettre de favoriser d'une part la production d'œuvres audiovisuelles et notamment documentaires de rayonnement national, documentaires de proximité, web documentaires, web séries.

Dans ce cadre, la chaîne lance un appel à projets de films documentaires auprès des producteurs intéressés par cette initiative visant à proposer aux habitants des Hauts de France, via la télévision régionale, des programmes de qualité. Par ailleurs, cette initiative vise aussi à contribuer au développement de la filière audiovisuelle en Région et proposer aux producteurs une meilleure mise en marché de leurs œuvres.

Durée de l'appel à projets : 2019

1/ Calendrier 2019

Conformément aux attendus du COM, les projets seront examinés par un comité d'experts qui se prononce sur la qualité artistique et la viabilité économique des projets, dans le respect de la ligne éditoriale de la chaîne.

Ce comité se réunit :

- **27 février : Date de dépôt 1^{er} février**
- **28 juin : Date de dépôt 3 juin**
- **15 octobre : Date de dépôt 13 septembre**

Les dossiers sont à remettre à : Cynthia ARES : accueil@melody.tv ou par courrier à GrandLille.TV, Cynthia, 9 rue Archimède 59650 Villeneuve d'Ascq
2 exemplaires du dossier en version papier et 1 exemplaire en version numérique.

2/ Univers éditoriaux souhaités

Pour cet appel à projets, GrandLille.TV et GrandLittoral.TV souhaitent des propositions répondant à aux projets éditoriaux suivants :

Les lieux d'exceptions – des personnalités originales et sympathiques, reconversion et changement de vie- les entrepreneurs et entreprises innovants et uniques – les artistes célèbres de la région.

A - LES LIEUX D'EXCEPTIONS DANS LA REGION

Certains lieux d'exceptions permettent de découvrir notre région dans des conditions exceptionnelles de verdure et de sérénité et pourtant ils sont si proches de chez nous. Comment se dépayser en Hauts-de-France.

B - L'ESPRIT D'ENTREPRISE DANS LA REGION

Notre région regorge de projets de créations d'entreprises et de créateurs originaux, innovants surprenants.

C - LES CHANTEURS ET MUSICIENS

Portraits de chanteurs ou musiciens célèbres, qui ont vécu ou sont issus de notre région, qui ont aujourd'hui un rayonnement national voire international dans l'univers musical.

D - LE RAYONNEMENT DU PATRIMOINE DES HAUTS-DE-FRANCE

Focus sur un musée d'exception de la région qui propose de découvrir le patrimoine régional ou de découvrir un ou plusieurs artistes de la région.

E- LES METIERS D'ADRENALINE

Pompiers, policiers, militaires, douaniers, urgentistes, des métiers d'adrénalines qui font vibrer les jeunes.

F - EVENEMENTS POPULAIRES

Documentaires autour des concerts ou de spectacles vivants.

3/ composition du comité de sélection

- Présidence : Bruno Lecluse – PDG SECOM - Journaliste
- Malika Aït Gherbi Palmer – Directrice générale de Pictanovo
- Thierry Destriez - Heure Exquise !
- Pierre Boutilliez – Université d'Amiens
- Michel Quint – Ecrivain
- Philippe Schröder – Journaliste
- Jean-Paul Bougeard – Membre du Conseil d'Administration de Pictanovo
- Jean-Luc Nelle - Ma Télé à Saint Quentin

4/ Eligibilité du projet et points de vigilance

Les projets seront prioritairement en 52 minutes.

Ne sont pas éligibles : les reportages datés et non pérennes, magazines, émissions de flux et de télé réalité, films institutionnels.

Sont recherchés les projets pouvant répondre à la définition suivante :

Grand Lille sera attentif à ce que les projets qui lui sont présentés soient bien écrits spécifiquement pour la chaîne.

Œuvres réalisées par des auteurs/réalisateurs, témoignant d'un regard singulier sur les sujets traités, ayant nécessité un temps d'écriture, de repérages et de préparation nécessaire à la profondeur du traitement, des temps de tournage et de montage permettant une véritable écriture cinématographique.

Les points d'appui des documentaires doivent être dans notre région. Nous serons vigilants à instruire des sujets qui concernent l'extension du périmètre régional et le versant sud de la Région.

Ces documentaires seront multidiffusés sur les différentes antennes des chaînes (GrandLille.TV et GrandLittoral.TV), et une mise en valeur des programmes sera faite sur les chaînes par les bandes annonces et l'interview du réalisateur, voire une avant-première projetée en salle auprès des acteurs de la profession en région.

Nous serons attentifs aux propositions du producteur pour une vie « digitale » du projet. Nous incitons les producteurs à chercher d'autres diffuseurs pour élargir le champ de leur prospection quant au montage financier de leur production.

Une attention particulière sera portée à une juste rémunération des auteurs.

5/ Composition du dossier

- ✓ une note d'intention de réalisation,
- ✓ une note du producteur expliquant le choix de la Région comme partenaire,
- ✓ le synopsis,
- ✓ le devis type CNC détaillé par grands postes comprenant une évaluation des dépenses en région,
- ✓ le plan de financement prévisionnel précisant les accords déjà obtenus (joindre une copie de ceux-ci au dossier),
- ✓ le CV de l'auteur,
- ✓ le CV du réalisateur - les références de la société de production

Tout dossier incomplet ne sera pas présenté au comité de lecture.

6/ Publication

Vous trouverez cet appel à projet sur le site de GrandLille.TV : www.grandlille.tv.

Contact :

Olivier RAMOND - 03 28 37 04 08 - ramond@grandlille.tv